

**Allocution de Mme le Président du Conseil Constitutionnel de Transition à
l'occasion de la cérémonie d'investiture de S.E. M. le Président de la
République le 7 avril 2011**

Monsieur le Président, par arrêt n° 012 du 1^{er} avril 2011, le Conseil Constitutionnel de Transition vous a déclaré élu Président de la 7^{ème} République pour un mandat de 5 ans.

Aux termes de l'article 50 de la Constitution le Président de la République élu doit, avant son entrée en fonction, prêter, devant la Cour Constitutionnelle, en présence des membres de l'Assemblée Nationale sur le Livre Saint de sa confession, un serment qu'il aura, durant tout son mandat, l'obligation absolue de respecter dans toute son ampleur et en toutes circonstances.

En exécution de cette disposition constitutionnelle, le Conseil Constitutionnel de Transition va recevoir votre serment.

Etant en audience, le Conseil doit en principe officier sans la nécessité d'un discours.

Toutefois, compte tenu de l'importance de l'événement qui marque le retour à la démocratie au Niger, compte tenu aussi de la solennité dont cet événement doit être empreint, quelques mots d'encouragement et quelques suggestions ne seraient pas de trop.

Monsieur le Président, vous venez de remporter une bataille électorale.

A l'issue de la cérémonie qui en consacre le résultat, vous ne serez plus le chef partisan, mais le président de tous les Nigériens.

A ce titre, vous aurez à livrer non pas une bataille occasionnelle, mais une guerre totale et sans merci pour l'indépendance et l'intégrité du territoire national, pour l'unité de la Nation, pour la démocratie, la bonne gouvernance, l'Etat de droit et le développement.

Dans ce combat de tous les jours, vous aurez, malgré le devoir d'équidistance auquel vous êtes tenu par rapport aux contingences politiques, des alliés et des amis.

Dans tout ce que vous entreprendrez pour la prospérité du Niger et le mieux être de son peuple, ayez toujours à l'esprit cette prière ardente que nous laissons volontairement inachevée : « *gardez moi de mes amis...* ».

En effet, c'est dans les rangs des courtisans dont les hôtes de nos palais présidentiels ont coutume de s'entourer que se recrutent thuriféraires et autres experts en avis et conseils laudatifs.

Et ce sont ceux là qui disent non pas ce qui est ou qui devrait être, mais plutôt ce qui fait plaisir au chef.

De telles pratiques sont à bannir, parce qu'elles sont causes de glissement et de dérapage vers les chemins interdits en démocratie et en matière de bonne gouvernance.

Monsieur le Président, par la volonté du Tout Puissant, vous venez d'accéder aux plus hautes fonctions auxquelles un Nigérien puisse aspirer dans son pays.

Vous en êtes redevable envers le peuple nigérien et la démocratie.

Quant à la démocratie, elle revient de loin ; elle doit sa résurrection à la volonté inébranlable des autorités de la transition et à leur loyauté envers la parole donnée.

A l'exemple de ces autorités, soyez fidèle aux termes du serment que vous allez prononcer.